

[ACTUS ANPLF]

Rencontre d'une sénatrice en Bretagne pour défendre le terme fermier et appuyer la dérogation à EGALIM



Visite du labo de transformation de la ferme Tanguy à Plouasne (22) le 28 avril 2023.

Le 28 avril 2023, l'ANPLF était conviée ainsi que plusieurs représentants politiques de la région à la visite d'une ferme du réseau Invitation à la Ferme. Au centre des discussions, l'approvisionnement de la restauration collective par les producteurs fermiers comme Alban, éleveur de brebis laitières depuis un an à Plouasne. La visite a permis d'illustrer tous les métiers du fermier, de la production à la commercialisation.

Cette rencontre était aussi l'occasion pour notre association d'introduire la question de la loi EGALIM encadrant les relations commerciales des producteurs depuis le 1^{er} janvier 2023. Nous avons pu évoquer notre souhait de travailler sur la définition d'un terme fermier élargi à tous les produits laitiers. Aujourd'hui, seule l'appellation fromage fermier est reconnu et souvent remise en question. Enfin, nous avons réaffirmé notre souhait de déroger aux obligations de contractualisation écrite imposé par la loi EGALIM.

Madame la sénatrice Annie Le Houérou a entendu nos propos et nous a encouragé à poursuivre notre plaidoyer auprès de nouveaux députés et sénateurs.

L'ANPLF vous mobilise pour poursuivre la sensibilisation des élus. Une lettre à l'attention des sénateurs et députés a été rédigée pour formuler notre demande de dérogation et poursuivre les rencontres sur les fermes. Contacter votre structure si vous souhaitez participer !

[ACTUS RESEAU EUROPEEN]

Enquête : coût des analyses et des inspections

Deux questions sont lancées aux producteurs membres du réseau de fermiers et artisans laitiers européens (FACE network) afin d'obtenir une vue d'ensemble des coûts, parfois très disparates, des analyses microbiologiques et des différentes inspections auxquelles sont soumis les producteurs. Les résultats vous seront bientôt partagés pour comparaison avec nos voisins européens. Merci d'avance de votre participation !

Participer à cette courte enquête avant le 30 mai 2023 :

<https://forms.gle/fnKp23UY6dEaTMQQ7> (clic droit pour traduire en français)

Concours vidéo 2023 : des astuces création accessibles à tous pour partager autour du lait cru !



Cette année, le concours vidéo annuel européen propose deux thèmes de création : **Le lait cru** ou **une astuce pratique quotidienne**.

Toutes les informations concernant le concours sur <https://www.face-network.eu/video-contest>.

Retrouver des outils d'aide à la réalisation et des astuces création.

Lancer vous dès maintenant et poster votre vidéo avant le 1^{er} octobre 2023 !

[ACTUS REGLEMENTATION]

Une police unique pour la sécurité sanitaire des aliments et un renforcement des contrôles dès 2024

Suite au décret 2022-840 du 2 juin 2022, les services départementaux (DDPP, DDetsPP) devraient voir un retrait progressif en 2023 des agents représentants de la direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour les contrôles relatifs à la sécurité alimentaire. En parallèle est prévu un renforcement des missions de contrôles par les agents du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Parmi les objectifs de la réforme : faciliter la gestion des crises sanitaires et renforcer les contrôles en remise directe de 80% en 2024.

En effet, à partir du 1^{er} janvier 2024, sera mise en place d'une délégation chargée des inspections des établissements de remise directe (vente directe à la ferme, magasins de producteurs,...), des contrôles des mesures de retrait et rappel en cas d'alerte sanitaire et de certains prélèvements dans le cadre de plans de surveillance et de contrôle.

Les agents DGCCRF resteront en charge des contrôles relatifs à la loyauté des pratiques (étiquetage des produits, composition,...) et des relations commerciales (contractualisation,...).

Quoi de neuf pour les fermiers ?

Cette réforme arrive conjointement avec la publication du nouveau Guide de gestion des alertes sanitaires au 7 décembre 2022 qui accentue le sentiment du durcissement des contrôles. En juin, nous rencontrerons la DGAL pour mieux comprendre les conséquences de cette réforme.

Une note d'information détaillée concernant la gestion des alertes sanitaires et la mise en place de votre plan d'autocontrôles sera prochainement publiée. Restez informés !

Merci de votre fidélité !